LABEL
BAS-CARBONE

FICHE PROJET · CARBON AGRI

Les Pâturages de l'Aurore — Chemille-en-Anjou

Chemille-en-Anjou · Maine-et-Loire (49)



Ce projet d'élevage sur 97,4 hectares dans la commune de Chemille-en-Anjou suit la méthode Carbon Agri : à partir d'un diagnostic carbone de toute l'exploitation, l'éleveur met en œuvre un plan d'action pour réduire les émissions de gaz à effet de serre de son troupeau et de ses cultures.

SURFACE ENGAGÉE	LEVIERS	CO_2 ATTENDU	LABELLISÉ EN
97,4 ha	3	501 t	2022
en pratiques bas-carbone	pratiques engagées	sur la durée du projet	le 9 novembre

Le projet

LES GRANDES ÉTAPES

- **Notification** — 10 juillet 2022
- **Dépôt du dossier** — 12 août 2022
- **Labellisation** — 9 novembre 2022
- **Vérification par un auditeur indépendant** — À venir

LE CADRE LABEL BAS-CARBONE

MÉTHODE	CARBON AGRI

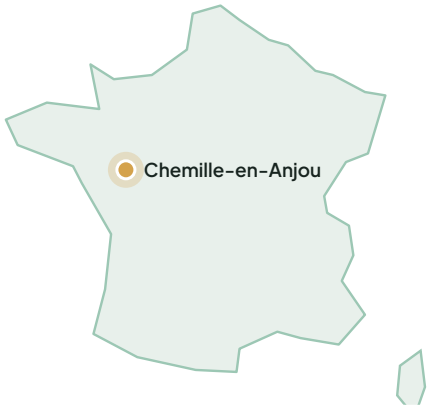
LES PRATIQUES ENGAGÉES

Prairies permanentes et temporaires
Augmenter la part de prairies permanentes

Implantation de haies
Implanter des haies

Âge au vêlage et longévité
Réduire l'âge au vêlage

OÙ SE TROUVE LE PROJET



COMMUNE
Chemille-en-Anjou

DÉPARTEMENT
Maine-et-Loire (49)

RÉGION
Pays de la Loire

COMMENT CE PROJET EST VÉRIFIÉ

Reconnu par l'État

Le projet est labellisé depuis le 9 novembre 2022 au titre du Label Bas-Carbone, le cadre créé par le ministère chargé de la transition écologique.

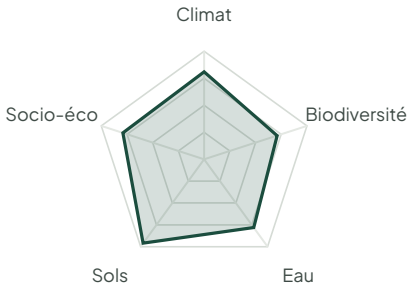
Un audit indépendant

Les réductions d'émissions ne sont reconnues qu'après le contrôle d'un auditeur indépendant.

Ce document résume la page publique du projet. Le CO_2 indiqué est attendu sur la durée du projet : il n'est acquis qu'une fois vérifié.

Son impact

LES CO-BÉNÉFICES ESTIMÉS



Score global **81** sur 100

Climat — **81** / 100
Ce projet vise 501 tonnes de CO_2e de réductions d'émissions attendues sur sa durée : elles seront reconnues après vérification.

Biodiversité — **71** / 100
Le plan d'action prévoit des prairies et des haies, des milieux favorables à la faune et à la flore des campagnes.

Eau — **78** / 100
Les effets de ce projet sur l'eau dépendent des pratiques de l'exploitation (fertilisation, gestion des effluents, prairies).

Sols — **96** / 100
Le plan d'action prévoit des prairies et des haies : ces pratiques enrichissent les sols en matière organique, où le carbone est stocké.

Socio-économique — **79** / 100
Ce projet de 97,4 ha à Chemille-en-Anjou accompagne une exploitation d'élevage dans l'évolution de ses pratiques, à partir d'un diagnostic de toute l'exploitation.

Scores sur 100 attribués par Stock CO_2 : indicateur propre à Stock CO_2, distinct du Label Bas-Carbone.

LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

ODD 2 — **Faim zéro**
Ce projet accompagne une exploitation d'élevage à Chemille-en-Anjou qui continue de produire : il contribue à une production alimentaire moins émettrice de gaz à effet…

ODD 12 — **Consommation et production responsables**
Ce projet fait évoluer les pratiques d'une exploitation d'élevage vers une production moins émettrice de gaz à effet de serre.

ODD 13 — **Lutte contre les changements climatiques**
C'est l'impact principal : ce projet vise 501 tonnes de CO_2e de réductions d'émissions attendues, dans le cadre du Label Bas-Carbone : elles seront reconnues après…

ODD 15 — **Vie terrestre**
Les prairies et les haies prévues au plan d'action sont des habitats pour la faune et la flore des campagnes.

Suivre le projet

LE SUIVI DU PROJET

9 novembre 2022	**Labellisation** Le projet a obtenu le Label Bas-Carbone.
12 août 2022	**Dépôt du dossier** Le dossier complet a été déposé pour instruction : description des parcelles et des leviers mobilisés, calcul des réductions attendues, engagement de suivi…
10 juillet 2022	**Notification du projet** Le projet a été notifié au ministère de la Transition écologique, première étape du parcours de labellisation.

Suivre le projet en ligne

Photos, étapes, suivi et co-bénéfices du projet sur sa page publique.

stock-co2.com/projets/les-paturages-de-l-aurore-092-001

Synthèse de la page publique du projet · état au 12 novembre 2026 · Stock CO_2 · empreinte `620C 9FD8 FB63 709C`